



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

brevet des collèges

Question écrite n° 101406

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les programmes d'EPS en classe de troisième. En effet, le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public a fait part de ses inquiétudes concernant l'avenir de cette pratique et son manque de valorisation. Cette discipline est pourtant reconnue comme un vecteur de réduction des inégalités sociales et culturelles. Or contrairement aux déclarations d'intention, l'EPS est aujourd'hui purement et simplement marginalisée. Ainsi, de nombreux professeurs ont souligné l'absence de clarté des programmes et ont surtout contesté à plusieurs reprises la décision de ne plus prendre en compte la note spécifique pour l'EPS dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB). Cela représente une régression inquiétante pour la reconnaissance de la discipline. Il convient donc de revoir les grilles d'évaluation et d'ajouter 100 points au DNB, afin de permettre l'évaluation de cette discipline, indispensable à la formation générale des élèves. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101406

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10473

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)